

# Compte-rendu du Conseil de Quartier de Saint Martin de Tallevende Du Jeudi 29 mars 2018 – 20h Maison du temps libre

PRESENTS : Mr Philippe LEPLANOIS, Mme Elisabeth LEPLANOIS, Mme Sophie CANDEA, Mr Stéphane PINCELOUP, Mr Raymond GABILLARD, Mme Sophie OZENNZ, Mr Christian PERRIER.

EXCUSES : Mr Guy BARBIER.

- ❖ Les élus remercient les membres du conseil de quartier d'être présents ce soir et proposent de commencer la lecture des réponses apportées par les services de la ville aux précédentes demandes du conseil.

♦ Les réponses aux points demandés lors du précédent conseil de quartier :

- Création d'un chemin ou d'un sentier piétonnier pour faciliter le déplacement des élèves habitant St Martin de Tallevende vers le collège du Val de Vire :

- Un élu indique qu'il n'y avait pas de budget prévu à cet effet pour le moment mais propose que cette demande soit réitérée ultérieurement.

- Revoir la hauteur du trottoir (seuil trop haut) au niveau de la MFR et du poney club à la hauteur du passage piéton (à côté de la voie verte).

- Un rendez-vous a été pris par les services de la ville avec la directrice de l'établissement car il semblerait qu'il y ait un projet de réaménagement de cet endroit (Demande d'un arrêt de bus).

- Traversée difficile de la voie verte au niveau du panneau indiquant la sortie de St Martin de Tallevende, route de Pont Farcy.

- D'après les services de la ville, ce problème a déjà été évoqué et il n'existe aucune solution pour faire ralentir les automobilistes. Il est rappelé que la réglementation impose 50 km/h en agglomération.
- Une conseillère propose que soient installées des bandes vertes au sol pour signaler le passage de la piste cyclable.
- L'élu lui répond que cela dépend des services du département et charge le service de la démocratie locale de voir avec Mr Renaud pour étudier une solution.

- Pose d'un panneau « danger école ralentir » rue de l'ancienne brasserie et rue St Martin :

- Cette demande sera étudiée avec les élus concernés lors de la réunion de travaux un mardi matin.

- Pose d'un panneau d'interdiction faite aux chiens aux deux entrées du parc de Martilly :

- Il faudra voir cela au budget et il est fait remarquer que cela est difficilement verbalisable.
- Une conseillère indique que les panneaux ont été posés malgré la réponse de l'élu sur cette demande.

- Demande de pose de plots pour empêcher le stationnement des voitures entre le passage pour piéton et l'entrée du garage de Mr Herbelin à côté de la boulangerie :

- Pour les services de la ville, il n'y a pas lieu de stationner à cet endroit. Mr Gabillard indique au conseil avoir rencontré le boulanger. Le commerçant lui a fait part de son refus pour la mise en place des plots interdisant le stationnement.
- Un conseiller fait remarquer qu'il serait pourtant souhaitable d'en installer pour des questions de sécurité des piétons.

- Demande de pose d'un panneau d'affichage fermé en plexiglas devant la maison du temps libre pour mettre les comptes rendus et autres infos susceptibles de faire l'objet d'un affichage public :

➤ La demande sera transférée au service bâtiment de la ville.

- Demande d'un aménagement paysagé sur la partie haute du parc de Martilly au niveau de la souche :

➤ Il est indiqué que cette demande sera mise à l'ordre du jour de la prochaine commission du cadre de vie.

- Discussions entre un conseiller et les élus:

➤ Un conseiller de quartier interpelle un élu suite à la parution d'un article de presse qui dénonçait le manque de transparence de la municipalité pour la gestion de certains dossiers.

➤ Après un échange assez vif, l'élu lui a répondu qu'il respectait les propos tenus par le conseiller mais que les conseils de quartier n'étaient pas un lieu approprié pour débattre de sujets politiques.

.....

♦ Les nouvelles demandes du conseil de quartier :

- Revoir la hauteur du trottoir (trop haut pour les piétons et les poussettes) en face de la boulangerie au niveau du passage protégé, place de Martilly.
- Demande de création d'une adresse mail dédiée au conseil de quartier de St Martin pour élargir la participation à d'autres habitants.  
- Cette demande a été validée par les élus présents et ne concernera pas les services de la ville.
- Un conseiller souhaite voir le drapeau normand hissé au côté du drapeau français sur la Mairie de St Martin.  
- Mr Gabillard a émis un avis défavorable à cette demande.

.....

❖ L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h40.

Prochaine réunion du conseil de quartier de Saint Martin de Tallevende :

Le jeudi 28 Juin 2018 à 20h

Maison du temps libre.

❖ Nous rappelons que la date indiquée sur le compte-rendu vaut convocation au prochain conseil de quartier